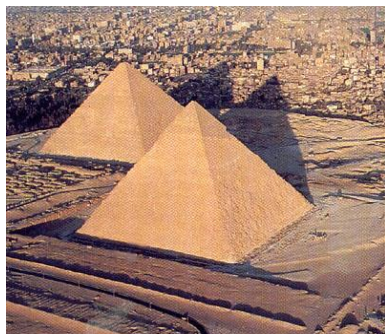




Lettre économique d'Egypte

N° 59 – Avril 2016

© DG Trésor

La dévaluation du mois passé avait fait naître quelques espoirs quant à une stabilisation possible du taux de change de la livre égyptienne, souhaitée par tous les opérateurs officiels. Malheureusement, après quelques jours d'incertitude, le taux du marché parallèle a repris son glissement qui l'écarte de plus en plus du taux officiel, nourrissant ainsi les attentes des spéculateurs qui gardent leurs devises au lieu de les mettre sur le marché. L'écart était de 25 % le 20 avril 2016 et cette situation, surtout si le fossé continue de se creuser, ne saurait durer trop longtemps.

Heureusement l'Egypte peut toujours compter sur ses soutiens du Golfe, au premier rang desquels l'Arabie Saoudite. En effet le roi Salman a fait quelques annonces très importantes lors de son passage en Egypte, tant du côté des livraisons d'hydrocarbures que du côté des investissements (cf. page 4). Il ne s'agit peut-être plus d'argent frais directement déposé à la banque centrale mais d'un mécanisme qui va grandement alléger la balance des paiements et contribuer à diminuer son déficit.

Par ailleurs et malgré une forte attente de tous les observateurs l'Egypte n'a pas profité des réunions de printemps à Washington pour débiter les discussions autour d'un programme avec le FMI, pour l'instant.

Mais surtout le Président de la République François Hollande s'est rendu en visite d'Etat en Egypte du 17 au 19 avril. Ce déplacement s'est particulièrement bien passé et il fera l'objet de comptes rendus plus détaillés dans la prochaine édition de la lettre.

Franç Sécula
Conseiller économique

Conjoncture économique

Le Premier ministre prononce son discours de politique générale

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr



Télécharger le discours (en arabe)

Le 27 mars 2016, le Premier Ministre Sherif Ismail a effectué sa déclaration de politique générale devant la Chambre des Représentants. Suite à une introduction sur l'ampleur de la crise économique égyptienne, il a dévoilé un programme qui repose sur **sept piliers**. Les politiques économiques et sectorielles sont développées **dans les troisième et cinquième piliers**.

Le troisième pilier est le programme économique du gouvernement. **A l'horizon 2017/18**, le gouvernement s'est fixé comme objectifs : un taux de croissance de 5 à 6 %, un déficit public de 9 à 10 % du PIB¹, une dette publique de 92 à 94 % du PIB², un taux de chômage de 10 à 11 % de la population active³ et un taux d'inflation de 9 %. Sur le front du commerce extérieur, son ambition est de parvenir à un taux de croissance annuel des exportations de 5 % et de réduire le déficit de la balance commerciale de 3 à 5 %.

¹ 8 à 9 % du PIB en 2019/20

² 85 à 90% du PIB en 2019/20

³ Inférieur à 9 % de la population active en 2019/20